



## Droit de citer un discours de l'Assemblée Nationale

-----  
Par Claire0277

Bonjour,  
J'ai dans l'idée d'utiliser des extraits de discours de l'Assemblée nationale sur mon site pédagogique. Suis-je limitée quant à la quantité de texte utilisée ? Le site de l'Assemblée Nationale ne le spécifie pas.  
Merci d'avance et bonne journée,  
Claire

-----  
Par ESP

Bonjour  
[url=https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/info-site]https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/info-site[/url]